

Bruxelles, le 24 novembre 2022
(OR. en)

14845/1/22
REV 1
OJ CONS 69
TRANS 712
TELECOM 464
ENER 596

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Transports, télécommunications et **énergie**)

Bâtiment Europa, Bruxelles

24 novembre 2022 (9:00)

VERSION RÉVISÉE N° 1 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Format: 2+2 (+2 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour

Activités non législatives

2. Règlement du Conseil renforçant la solidarité grâce à une meilleure coordination des achats de gaz, à des échanges transfrontaliers de gaz et à des prix de référence fiables¹
(Base juridique proposée par la Commission: article 122, paragraphe 1, du TFUE)
Accord politique
(*)  **14961/22**
13690/22 + ADD 1
3. Règlement du Conseil établissant un cadre pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables
(Base juridique proposée par la Commission: article 122, paragraphe 1, du TFUE)
Accord politique
(*)  14964/22
14349/22

¹ En présence de M. German Galushchenko, ministre ukrainien de l'énergie

4. Règlement du Conseil instituant un mécanisme de correction du marché visant à protéger les citoyens et l'économie contre des prix excessivement élevés

Présentation par la Commission

Échange de vues

☐ 15031/22

Divers

☐ Sur la base d'une proposition de la Commission

(*) Point sur lequel un vote peut être demandé
